LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Presqu'île de charme

SEPTEMBRE 2022 N° 281

4 août 2022
Mise à feu de la BOUILLABAISSE municipale

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer

MA COMMUNE A DU CŒUR

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

PAVILLON BLEU

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

ÉDITO

L'été touche à sa fin et nous pouvons dire que ce fut un bel été.

La météo, particulièrement clémente et sans vent, a permis aux Mandréens et aux touristes de profiter des sports nautiques et de nos belles plages. Ces plages, bien préparées au printemps, nettoyées chaque jour par nos jeunes employés recrutés pour l'été et une qualité des eaux de baignade excellente, résultat du contrat de baie et de la surveillance de l'agglomération, ont connu un franc succès.
Seul bémol, vous avez pu constater en début de mois d'août que les températures élevées et les alertes "sècheresse" à répétition nous ont contraints à fermer les douches afin de préserver les ressources en eaux, de plus en plus précieuses.

Pendant deux mois, l'été a été rythmé par le son des différentes animations, aux quatre coins de la commune, que ce soit à Pin Rolland ou au village. Les premières notes ont été jouées dans notre nouveau Théâtre de Verdure pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs. Cette programmation très diversifiée a été très appréciée par tous et je crois pouvoir dire que 2022 a été un très bon cru.

Je pense aussi à l'activité économique générée par l'afflux touristique. La commune, comme toute la côte varoise, a bénéficié d'une forte fréquentation de vacanciers français qui a profité à l'ensemble de nos restaurateurs et commerçants.

Je suis certain que les touristes sont repartis heureux de leur séjour et séduit par le chant de nos cigales qui étaient particulièrement actives en début de saison.

Bref, un bel été et je profite de cette tribune pour remercier tous les acteurs, bénévoles associatifs, employés communaux et métropolitains ainsi que les élus, qui ont contribué au succès de cette saison estivale.

Septembre est arrivé avec la traditionnelle rentrée scolaire, et nous avons eu le bonheur d'accompagner nos petits Mandréens dans les différentes écoles de la commune. Ils trouveront dans certaines classes de nombreux changements, dus aux travaux réalisés, mais aussi grâce aux matériels neufs achetés.

Enfin, septembre ce fut aussi le temps du Forum des Associations qui se sont présentées aux Mandréens le 3 septembre, et qui a permis de découvrir le large panel d'activités proposées sur la commune.

Je souhaite à tous une bonne rentrée.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (viecite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.

PROFESSION ARTISAN Créateur

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : **sobitz@ville-saintmandrier.fr**

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS !

Simon BOTTO GAILLARD	04/07/2022
Mattéo FILOMIN PIZOT	07/07/2022
Charlie NEPVEU	08/07/2022
Adrian NICOLAS	15/07/2022
Antsatia RAOEL	22/07/2022
Luca MUSSOU	01/08/2022

VIVE LES MARIÉS !

Joséphine MARTY & **Arthur REGNIER** 25/06/2022
Marion BERRE & **Kieran MARECAILLE** 02/07/2022
Charlotte CORTES & **Sylvain LAVISSE** 02/07/2022
Dorothée LESEPT & **Jean-Benoit VITRANT** 02/07/2022
Constance BELKHECHINE & **Julien ROUSSELOT** 07/07/2022
Marion LEVY & **François De La TAILLE TRETINVILLE** 09/07/2022
Clara FENOY & **Guillaume PATOIS** 15/07/2022
Maellis TITUS & **Damien DI MAGGIO** 23/07/2022
Mathilde MIALIER & **Rémi BINELLI** 23/07/2022
Pauline JOULIA & **Jacques-Yves MILLOT** 06/08/2022
Christine GUITTAT & **Georges BENICHOU** 13/08/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Robert AGNIEL	25/06/2022	80 ans
Jackie GINOUX	26/06/2022	74 ans
Bernard MATTUIZZI	01/07/2022	67 ans
Hugues DAVANIER	01/07/2022	36 ans
Gisèle BARBIER née COLLIER	05/07/2022	94 ans
Jeannine FOUGUES née VANDEWALLE	09/07/2022	87 ans
Claude MESSAGER née GALAND	15/07/2022	69 ans
Marie-Thérèse LEMOINE née LECLERCQ	21/07/2022	103 ans
Georges GUILLEMOT	24/07/2022	90 ans
Serge GENDRON	26/07/2022	92 ans
Hélène DEBEISSAT née JOLLY	29/07/2022	89 ans
Christine GUARRACINO née FOUQUEAU	01/08/2022	71 ans
Jean-Claude RATTIER	01/08/2022	84 ans
Pierre Eugène PITANCE	03/08/2022	83 ans
Corinne BAJOU	07/08/2022	56 ans
Odette PASTOR née CACKEL	10/08/2022	82 ans
VECCHIA Robert	12/08/2022	90 ans
ROUX Michel	14/08/2022	76 ans
Elise GUENNOC née GAURRAND	17/08/2022	101 ans

LE **MANDRÉEN**
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr
Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations
Photo de couverture : Vie de la Cité

Le stand **INFO** Mairie du Forum des Associations

Ainsi que le veut la tradition, le 3 septembre, s'est tenu le forum des associations de notre commune.
Cette année encore, la municipalité a souhaité participer à cette manifestation avec son « stand Info mairie ».
Outre le plaisir de rencontrer les Mandréens, ce stand nous permet d'échanger avec vous sur des sujets et/ou projets réalisés ou en cours de réalisation.
Vous ont été présentés pour cette édition :

1/ Les plages et l'avant-port :
Le label Pavillon Bleu attribué par l'association Terre Agir a été conservé pour nos plages de « La Vieille », « Le Touring », « Le Canon », « La Coudoulière ».
La certification "Qualité des eaux de baignade" attribuée par le cabinet BCS Conseils nous a été reconduite pour l'ensemble de nos 6 plages.
Durant tout l'hiver, nous avons travaillé en relation avec la Marine Nationale, la DDTM, la gendarmerie Maritime et la CCIV, afin de faire respecter la réglementation des mouillages dans l'avant-port.
Les choses bougent lentement mais sûrement et chaque entité travaille désormais de concert pour un meilleur résultat.

2/ Un focus sur la renaturation de la plage de la Coudoulière
Dans le prolongement du domaine de l'Ermitage, et en collaboration avec le Conservatoire du Littoral, nous avons pu mettre à votre disposition une plage de la Coudoulière entièrement re-naturée selon d'anciens plans. Le plan de circulation a été revu, des plantations repensées et redisposées, un théâtre de verdure installé, des ouvrages aménagés en matières naturelles. Bien entendu, ce n'est que le début et notre souhait est bien de conserver cette atmosphère à ce site magnifique, adoré de tous les Mandréens.

3/ Le Budget Citoyen
Lancé pour sa première édition en 2021, c'est avec plaisir que nous vous avons présenté le projet retenu qui est une aire de « Street Workout et de Cross-Training ». Cette aire de sport de plein air trouvera bientôt sa place à côté des terrains de tennis du Pin Roland. Le coût du projet remporté par la JJSM est de 45 000 €.
Nous vous donnons rendez-vous très vite pour le prochain millésime.

4/ Le poste de police
Elle vous avait été annoncée lors du vote du Budget 2022. Nous avons donc pu répondre à vos questions sur ce nouveau service qui sera mis à votre disposition vers la fin de l'année. Il s'agit ici de la brigade de nuit. Dotée de 3 policiers plus un chien policier, cette brigade fera le lien entre le personnel de jour et durant les heures nocturnes.
Notre poste de police compte désormais 11 policiers et un ASVP portant à 12 ce service municipal.
Je profite de cette occasion pour les féliciter et les remercier pour leur travail et leur implication sans faille. Nombre de communes seraient heureuses d'avoir un service constitué de tels éléments qui pourtant ne font pas un travail facile tous les jours.
Mandréens, dormez tranquilles, nos policiers veillent !

5/ Nos projets structurants
- Le projet du Foyer des jeunes / Médiathèque vous a été présenté dans sa version quasi définitive. Les travaux préalables au déplacement du transformateur ont débuté cet été.
- La démolition du vieux bâtiment doit intervenir en octobre/novembre avec, bien entendu, toutes les mesures de sécurité inhérentes au passage des enfants vers les écoles.
- Cette année l'école élémentaire Louis Clément commence à faire peau neuve. L'ensemble des fenêtres a été changé durant l'été et les sanitaires ont entièrement été refaits. Le coût des travaux est de 133 000 €.

Comme chaque année, c'est un réel plaisir de venir à votre rencontre pour discuter des tous ces sujets et de ceux qui vous tiennent à cœur.
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Annie **ESPOSITO**
1ère adjointe au Maire,
chargée des Affaires Financières et budgétaires

Les brèves du **CONSEIL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 21 juillet 2022.
Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont par principe ouvertes au public.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :
- Admission de créances en non-valeur à la demande du Trésor Public.
- Subvention au Conseil Départemental de l'accès au droit pour les permanences gratuites en 2022 au bénéfice des Mandréens.
- Subvention exceptionnelle à l'association des Boulomanes du Creux.
- Création de postes pour tenir comptes des avancements de grade et des remplacements de départs.
- Convention de mise à disposition de la commune par la Métropole du logiciel d'alerte à la population (PICS).
- Convention avec le collège Louis Clément relative à l'organisation de mesures de responsabilisation.
- Actualisation des règlements intérieurs de la restauration scolaire, de l'ALSH et de la salle des fêtes.
- Présentation de décisions municipales relatives à l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Louis Clément, aux tarifs publics locaux et à la passation de divers marchés.

Sur les 17 délibérations donnant lieu à vote, 17 ont été approuvées à l'unanimité.
La liste des délibérations de chaque séance du Conseil Municipal est affichée sur le tableau devant la Mairie dans le courant de la semaine et peut être consultée sur place et sur le site Internet de la ville (www.ville-saintmandrier.fr) par l'ensemble des citoyens.

Michel MARIN
2ème Adjoint au Maire
chargé des Affaires juridiques et contentieuses, de l'Urbanisme et de la Commande publique

RENTRÉE des classes

En ce début de septembre, je tiens à souhaiter une bonne année scolaire à tous les enfants. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux enseignants accueillis dans notre commune.
Les fournitures, payées par la Caisse des Écoles pour un montant de 46€ par enfant, ont été commandées.
Les travaux d'entretien et de rénovation ont été exécutés. Toutes les conditions sont donc réunies pour une année réussie.
Si vous avez un problème, n'hésitez pas à me contacter. Le guichet unique est à votre service. Mme Zafra vous accueillera et son sourire résoudra vos problèmes.
A bientôt de vous revoir.

Une **TRADITION** respectée

Le 1er juillet, les élèves des classes de CM2 des écoles de l'Orée du Bois et de Louis Clément ont reçu de la part de la Caisse des Écoles un dictionnaire Français/Anglais spécial collège pour leur permettre de sauter le pas dans le secondaire.
Sur ce livre, figure la dédicace de Gilles VINCENT, Maire : « *On n'oublie jamais l'école de son enfance. Ce livre t'aidera à t'en souvenir* ».
Bonne réussite à tous ces enfants dans la continuité de leur scolarité.

Colette **DEMIERRE**
Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires

PROCHAINE PERMANENCE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ, SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022 DE 10H À 12H MAIRIE ANNEXE DU PIN ROLLAND

Logement **SOCIAL**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Mandrier-sur-Mer dispose d'un guichet enregistreur depuis le mois de mars où tout demandeur de logement social peut venir déposer son formulaire. Il en existe une trentaine seulement dans le département du Var.

La saisie du dossier génère un numéro unique départemental, utile dans tout le parcours de demande de logement social.

Si vous êtes salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus avec des revenus modestes et si vous recherchez un logement social adapté à l'évolution de votre situation familiale ou professionnelle, rendez-vous sur la plateforme d'offres de logement d'Action Logement pour les salariés AL'in.fr (muni de votre numéro d'enregistrement de votre demande de logement social et du numéro de Siret de votre entreprise).

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale
et aux Personnes Âgées

Comment ça marche ?

Pour prétendre à un logement social, vous devez répondre à certaines règles d'éligibilité : critères de ressources, adéquation de la taille du logement avec la composition familiale et adéquation de votre capacité financière avec le montant du loyer.
Pour tout renseignement sur ces règles d'attribution, nous vous invitons à consulter le site : demande-logement-social.gouv.fr
Le CCAS est à vos côtés pour toute question au : 04.94.11.24.56

Bon à Savoir !

C'est la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logements (CALEOL), organisée par le bailleur, qui est responsable de l'attribution du logement.

Le Centre Communal d'Action Sociale fête ses **CENTENAIRES** !

A domicile :

Denise MELLION

Juliette BONNETTI

Yvonne MONROYAL, Edmée MANTES et Rose MADEO

Ou en EHPAD :
Le Maire, le conseil municipal, les membres du CCAS sont extrêmement heureux de leur rendre hommage.
Mesdames, à l'année prochaine !

Véronique **VIENOT**
Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale
et aux Personnes Âgées

Adieu Madame **BARBIER**

Elle m'avait fait la grande joie de sa présence lors du vernissage de l'exposition "Il était une fois... mon école" le 24 septembre 2021 (photo ci-contre).
Quel beau moment de partage de souvenirs nous avons eu ce soir-là, ayant eu le bonheur d'enseigner dans sa classe à ma sortie de l'École Normale en 1984.

C'est donc avec une immense tristesse et émotion que j'ai appris son décès le 5 juillet dernier et qu'il a été décidé de lui rendre hommage au travers du témoignage rédigé par ses filles et quelques photos.

Sylvie **BECCHINO-BEAUDOUARD**
Conseillère Municipale déléguée
au Patrimoine culturel

« Directrice dynamique de l'école maternelle du village dans les années 70 et 80, elle en a vu défiler des petits Mandréens ! Ils sont encore nombreux à Saint-Mandrier à se souvenir de leur maîtresse l'évoquant même parfois à leurs enfants voire leurs petits-enfants.

Madame Barbier a marqué de son empreinte la vie de cette école. Arrivée avec trois classes, elle en est partie, laissant cinq classes et de nouveaux murs, gérant avec autorité et enthousiasme la construction de son école.

Elle a apporté tout son soutien et son expérience aux jeunes institutrices qui intégraient la Maternelle et pour lesquelles elle est toujours restée « Madame Barbier ». Anne-Marie Massé peut en témoigner, qui a tissé avec elle des liens très forts d'amitié jusqu'à ses derniers jours.

Elle avait le sens de la fête, elle aimait faire chanter les enfants, prenant à cœur leur épanouissement intellectuel et culturel et leur inculquant la joie de vivre dont elle ne s'est jamais départie.

Sa dernière apparition au village remonte à l'automne dernier. Elle était tellement fière d'avoir été conviée par Sylvie Becchino-Beaudouard à l'exposition consacrée à « Il était une fois… mon école ». Elle conservait précieusement « Le Mandréen » et s'est appliquée à en partager l'article qui lui était consacré avec ses petits et arrière-petits-enfants.

Nous n'oublierons pas sa force de vivre, sa modernité, son perpétuel optimisme. Elle nous manquera… »

Corinne et Véronique **BARBIER**

Mme Gisèle Barbier, entourée de ses collègues (Mmes Gaudin, Jehl, Massé, Mosseri) et de l'équipe éducative de l'école maternelle Louis Clément en juin 1986.

Section des Moyens en 1981-82 avec son ATSEM Lucienne Gilkens

Fête de Noël Maternelle avec Mme Barbier, Max Juvenal, Messieurs Souquière, Ros et Blanc - 1970

PATRIMOINE CULTUREL
Retour en images sur une belle Fête de la **SAINT PIERRE**

Vendredi 24 juin 2022 :
Concert au domaine de l'Ermitage organisé par « Les Fêtes Mandréanes » avec la chorale « Alléluia » et « les Enchanteurs Mandréens » dirigés par Pascal Bruno et « La Philharmonique La Seynoise » dirigée par Christine Reggiani.

Samedi 25 juin 2022 :
Accueil de l'Association « La Grande Famille de Procida et d'Ischia », joutes provençales, Mouclade organisée par Pointus et Patrimoine et animée par le groupe Cacophonix, grand défilé de la Saint Pierre, bénédiction, embrasement de la barque et danses provençales.

Accueil de la Grande famille de Procida et d'Ischia autour d'un Aïoli au Domaine de l'Ermitage

Les Bravadeurs

Les Francs Jouteurs

Les Tambourinaires

Les associations costumées : La Respelido, les Racines Mandréennes et l'Atelier Provençal

Les Boulomanes du Creux

La fanfare l'Echo du Faron

Le Bagad du PEM

L'Escolo de la Cadière

Farandole autour de la barque embrasée

Dimanche 25 juin :
Procession, messe au Quai d'Honneur, Promenade en mer, Apéritif, danses provençales, Sardinade.

Les Bravadeurs

La Fanfare Jean-Christophe de Tourves

Statue de Saint Michel portée par Pointus et Patrimoine en lien avec le jumelage Procida

Bénédiction de Saint Pierre par le Père Argilio Nieto Suarez

Le Maire entouré par les associations patrimoniales

La Respelido Valetenco

Messe au Quai d'Honneur par le Père Argilio Nieto Suarez

Promenade en mer avec le Réseau Mistral, la SNSM et le Santa Maria

Merci à notre photographe, Patrick Leconte, et aux Mandréens qui ont publié des photos sur le groupe Facebook « Tu sais que tu es de Saint-Mandrier ».

Sylvie **BECCHINO-BEAUDOUARD**
Conseillère Municipale déléguée
au Patrimoine culturel

Les **NUITS MANDRÉENNES** édition 2022, de vrais moments de fraîcheur…

Cette année, les Nuits Mandréennes, ce n'est pas moins de 14 concerts sur l'ensemble des sites communaux avec une nouveauté cette année, le théâtre de verdure de la plage de la Coudoulière. Entre musiques brésiliennes, traditionnelles, corses, sont venus se mêler le groupe Aïoli, le tribute des blues brothers des invendables, bref, il y en a eu pour tous les goûts.

Les Nuits Mandréennes c'est aussi des spectacles très plébiscités comme le cabaret « je t'aime toujours » ou les années 80.

Cette année encore, les Nuits Mandréennes ont rencontré un vif succès permettant à chacun de prendre du plaisir aux quatre coins de la commune.
De la pinède Pin-Rolland en passant par le square Jouvenceau, la Place ces Résistants, le Domaine de l'Ermitage et le théâtre de verdure de la Coudoulière, les concerts se sont invités partout.

Un grand merci à mes collègues élus de la commission festivités qui, comme l'an dernier, vous ont accueillis à chaque concert (Katia ARGENTO, Marjorie ASNARD, Sylvie BECCHINO-BEAUDOUARD, Alain FONTANA, Severine MATHIVET, Adeline SAUQUET). Merci également à Sandrine OBITZ pour l'organisation préalable des manifestations et au service Festivités pour la mise en place du matériel nécessaire pour vous assurer un bon accueil.

Romain **VINCENT**
Adjoint au Maire chargé de l'Animation Culturelle et Festive

Douce Ambiance au Domaine de l'Ermitage

Les incontournables Aïoli sur la place des Résistants

L'apéritif municipal du square Jouvenceau

Flashback Top 80 sur la place des Résistants

Le Trio Between Us au square Jouvenceau

Les Invendables à la Pinède Saint Asile

M.A.G.E. Trio sur la place du Marégau

La **BOUILLABAISSE** Municipale

2 ans que nous l'attendions, elle est enfin de retour. La bouillabaisse municipale a retrouvé le square Marc Baron accompagnée des Disciples d'Escoffier, des nombreux bénévoles d'associations mandréennes et des employés communaux afin de donner le sourire aux 400 convives venus renouer avec l'une de nos plus belles traditions.

Des tables portant le nom des poissons en provençal, des serveurs habillés en marinière, des cuisiniers heureux de retrouver les gamelles, le chant des cigales une recette réussie, tous les ingrédients y étaient, bonheur, joie et plaisir.

Une Faouque de Bouillabaisse

Les disciples d'Escofier bien entourés

Les bénévoles

Les **ASSOCIATIONS** Mandréennes assurent le spectacle

Les associations Mandréennes ont aussi apporté leur part de plaisir et de convivialité.
Les Fêtes Mandréanes ont assuré la traditionnelle fête de la Mer, le festival Lou Pitchoun avec une soirée cinéma en plein air en plus des jeux d'eau, le bal mousse du 14 Juillet, Nature & Bio à l'Ermitage, etc.
Pointus et Patrimoine a participé à la Saint Pierre avec la traditionnelle mouclade, et organisé le Vire-Vire.
Matavaa Nui Heiva a proposé son désormais très attendu Festival tahitien Heiva qui a repris ses droits sur la place du village.
Les Francs Jouteurs nous ont ravi sur le quai avec les joutes provençales.
Notre Club de Rugby a fêté ses 50 bougies et nous a proposé une soirée très festive pour l'occasion.
Les associations festives ont pu reprendre les Merguez party ou repas dansant et vide greniers pour le grand bonheur des adhérents. **Les pêcheurs** ont proposé leur délicieuses grillades en juillet et en août.
Un grand merci à tous les bénévoles des associations qui œuvrent pour que l'été soit une belle fête.

Nous avons pu offrir, et nous nous en réjouissons, des spectacles et animations de qualité qui nous ont permis de passer un formidable été à Saint-Mandrier. Que chacun soit remercié pour son implication dans l'organisation de ces manifestations et au public de sa présence toujours chaleureuse. Et je vous dis simplement à « l'an que ven ».

Les 50 ans de l'USMM Rugby

Grillades des pêcheurs

Festival Lou Pitchoun des Fêtes Mandréanes

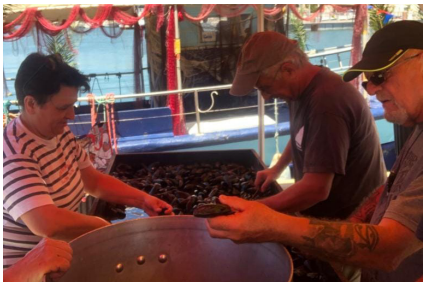
Mouclade de Pointus et Patrimoine

Les Francs Jouteurs

Festival Matavaa Nui Heiva

COMMUNIQUÉ

Par un arrêt correctionnel du 13 juin 2022, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a rejeté la requête introduite par l'association APE contre Monsieur le Maire, en sa qualité de directeur de la publication du « Mandréen ».

L'APE réclamait d'une part, l'insertion d'un droit de réponse suite à un article paru dans le bulletin municipal du mois de janvier 2021 dans lequel elle se disait mise en cause, et d'autre part, la condamnation du directeur de la publication au paiement d'une somme de 5000 €.

La cour a jugé que, contrairement à ce que soutenait l'APE, celle-ci n'était ni nommée, ni désignée dans l'article incriminée.

Par conséquent, la cour a relaxé le directeur de la publication et débouté l'APE de l'ensemble de ses demandes.

Il peut être suggéré à l'APE, de mieux choisir, à l'avenir, ses combats et d'admettre que l'égocentrisme est un vilain défaut. Cela évitera d'engorger inutilement les tribunaux avec des actions secondaires et infondées.

Les juridictions ont, à l'évidence, des affaires bien plus importantes à trancher. Cela permettra également d'épargner les deniers publics, immanquablement et inutilement engagés dans ce type de procédure.

L'été a bougé avec le service **JEUNESSE** !

Le service jeunesse a accueilli cet été jusqu'à 36 jeunes âgés de 10 à 17 ans.

Diverses activités ont été proposées. Les jeunes ont pu notamment découvrir les coulisses du grand prix de France de Formule 1 dans le cadre du « Youth Day », découvrir la voile dans le cadre du partenariat avec l'association nautique de Saint-Mandrier ou encore rencontrer les jeunes de la Cadière d'Azur dans le cadre des rencontres inter-foyers.

Retrouvez toutes les informations du Foyer des Jeunes sur le portail du Guichet Unique.

Catherine **DEFAUX**
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse

F1 au Castellet le jeudi 21 juillet

Découverte de la voile avec l'ANSM

EMPLOI ET COMMERCE

L'aide au financement du **PERMIS DE CONDUIRE** pour les apprentis

Lorsque vous êtes en apprentissage et que vous remplissez les conditions, vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre permis de conduire. Il convient de vous rapprocher de votre CFA.

Conditions :
- Avoir au moins 18 ans ;
- Être apprenti (le CFA atteste que le contrat d'apprentissage est en cours d'exécution) ;
- Être engagé dans une préparation au permis de conduire ;
- Ne pas avoir bénéficié de cette aide par ailleurs.

Procédure et composition du dossier à remplir par l'apprenti et à trasmettre au CFA :
- Le formulaire de demande d'aide rempli (seulement pour la partie "demande d'aide à compléter par l'apprenti" ;
- Une copie recto/verso de la pièce d'identité de l'apprenti en cours de validité (CNI ou passeport ou titre de sejour) ;
- La facture de l'auto-école datant de moins de 12 mois par rapport au jour de la demande d'aide et précisant qu'elle concerne la préparation au permis B ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB/IBAN) de l'apprenti s'il demande le versement de l'aide sur son compte. Si l'apprenti demande le versement de l'aide à son auto-école, le CFA effectue le paiement à cette dernière par le moyen de son choix.

Montant de l'aide :
Le CFA examine si vous remplissez l'ensemble des conditions et verse 500 €, soit à l'apprenti, soit à l'auto-école.

Contact :
Votre CFA et www.alternance-emploi-gouv.fr

Source : TPM

Laure **PICHARD**
Conseillère Municipale délégué à l'emploi et au commerce

NOTA BENE : la bourse au permis existe sur la commune et finance jusqu'à 465 € du permis de conduire pour les jeunes de 16 à 25 ans, en contrepartie de 40 h de bénévolat au sein d'une association mandréenne.
En 2022, ce sont 10 jeunes qui en ont bénéficié avec 5 bénévoles au sein du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) cet été .
Prochaine session 2023, dépôt des dossiers avant 11 janvier 2023 au service Vie de la Cité.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Le mot de l'**OPPOSITION**

Le 12 juillet dernier, nous avons organisé une réunion publique afin d'échanger avec vous, en particulier sur les thèmes abordés par le bulletin d'information n°3 de l'association « La Vague Mandréenne ». La synthèse de cette réunion se trouve sur le site https://lavague.info/.

Pour éditer ce bulletin, qui est un complément indispensable de notre engagement, nous ne disposons que de nos propres ressources et de la générosité de nos sympathisants quand d'autres transforment peu à peu « Le Mandréen » mensuel en tribune personnelle, comme en atteste l'édition du mois de juillet. D'ailleurs ne faudrait-il pas en changer le titre et lui préférer « Mandrake le Mandréen » tant le maire excelle à la fois dans l'art de la transformation des événements et des propos et dans l'excès. Il n'a ainsi pas hésité à aller jusqu'à qualifier les lois SRU et Duflot de lois scélérates. C'est tout de même un peu fort de comparer des lois cherchant à assurer un logement décent à une part importante de la population française, tout en encourageant la mixité sociale, à des lois liberticides d'un autre siècle (1893-94) réprimant le terrorisme et l'anarchisme.
De même comment peut-il prétendre que les élus de la majorité sont souvent critiqués si ce n'est pour justifier de la sorte une tribune de réponse et diffuser une propagande inutile ?

Certes une équipe municipale est un tout, rassemblée autour de son chef, le maire, mais c'est un superbe raccourci de la part de ce dernier que de redistribuer les critiques qui lui sont personnellement adressées. Comme nous l'avons déjà écrit (le maire a dû l'oublier), que cette équipe œuvre pour le bien de la commune, quoi de plus normal. C'est le sens de son engagement comme cela est le nôtre. Que parfois même pour quelques-uns, conformément à la loi et comme l'avance la tribune du maire, ces élus soient rémunérés, il n'y a rien à dire ou à reprocher. Sauf que la notion de parfois et de quelques-uns n'a sans doute pas la même signification pour tous (mais nous sommes au pays de César) car quelques-uns c'est tout de même 18 conseillers municipaux (maire compris) sur 24. Ce n'est donc pas tout à fait du bénévolat généralisé.

Enfin, pour aborder cette rentrée sur une touche d'humour, nous n'avons jamais douté que les tamaris, les rustiques (à part des moustiques nous n'avons pas trouvé les lustiques mentionnés par le maire) et les cistes poussent sur nos rivages méditerranéens, encore qu'avec le réchauffement climatique on peut commencer à se poser la question de leur adaptation pour un futur proche, mais maintenant, nous nous demandons par quel miracle les légumes peuvent pousser sur le domaine de l'Ermitage tout proche de la plage réaménagée de la Coudoulière ? Bon sang ! Mais c'est bien sûr, c'est parce qu'il n'y a pas de bitume.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - https://lavague.info/

Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de juillet/août dernier.

Ainsi, M. LE PEN fustige la municipalité parce que le Conseil municipal n'a duré qu'une demi-heure. Mais s'il en est ainsi, c'est que les commissions travaillent et que le Conseil municipal délibère sur des propositions claires et efficaces pour lesquelles M. LE PEN, d'ailleurs, ne trouve jamais rien à redire.
Alors, il se plaint que nos délibérations n'aient pas un « sens politique » mais nous sommes là pour gérer la Commune et non pas pour débattre des journées entières comme le font d'ailleurs les écologistes à Lyon et Bordeaux.
Par contre, nous n'avons jamais refusé le débat, comme le prétend M. LE PEN, mais pour débattre, il faut être au moins deux. Or, comme le montrent les comptes rendus des Conseils municipaux, ce ne sont pas les rares prises de parole de M. LE PEN qui nous permettent de débattre.
Le dernier Conseil municipal du 21 juillet, où toutes les délibérations ont été présentées et votées à l'unanimité, n'a duré qu'une heure et il a été répondu aux questions de l'opposition.
C'était bien là une démonstration réelle de la démocratie à Saint-Mandrier, mais M. LE PEN n'a pas pu le constater… Il était absent !

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

La Tribune de la **MAJORITÉ**

NOS ENGAGEMENTS POUR LA RENTRÉE

Comme tout un chacun, les élus d'UPSM font leur rentrée.
Non pas qu'ils aient, à un moment ou un autre, pris du recul par rapport à leurs engagements ! Pensons par exemple à ceux en charge des festivités et animations diverses. La période estivale est toujours un moment privilégié et important pour ces élus qui s'investissent afin de vous offrir un programme attractif. De même que ceux investis dans la gestion des plages et du port pour qui l'été est synonyme d'accompagnement intensif afin que la période estivale soit la plus sereine pour tous.

Mais toutes les bonnes choses ayant une fin, il est désormais temps de reprendre les activités plus hivernales :
La rentrée des classes : Nous serons là pour accompagner enfants et parents tout au long de l'année scolaire. Nous leur réserverons un environnement privilégié tant en classe qu'au restaurant scolaire où nos équipes mettent tout en œuvre afin de répondre à la loi Egalim.
La reprise des activités de nos associations : Comme chaque année nous accompagnerons les associations par notre présence au Forum et en soutien de leurs activités.
L'aboutissement des travaux incombant à la commune mais également ceux du ressort de la Métropole : Nous vous tiendrons informés de leur avancement ainsi que nous en avons pris l'habitude.
Le budget : Même si le sujet n'est pas celui qui remporte le plus grand succès, il n'en reste pas moins très important dans son suivi. Il conviendra rapidement de penser à l'an prochain, sans pour autant perdre de vue celui en cours. Et oui ! Les finances c'est toute l'année et pas seulement par des constats intermittents, posés a posteriori, et dignes du monde des « Bisounours ».
La préparation des fêtes de fin d'année : Nous ferons en sorte que ces moments génèrent de beaux souvenirs pour les petits et les grands. Encore un beau programme en perspective.

En plus de toutes les autres activités non listées, toutes nos réunions extérieures vont également reprendre. Dans un prochain numéro, nous vous informerons sur notre investissement de représentation à l'extérieur de la commune, de la même manière que nous l'avons fait sur nos délégations supra communales.
Bref, plus que jamais, nous serons sur le terrain à vos côtés afin de répondre au mieux à vos attentes.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet
Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour St Mandrier de Marégau à Cépet
FB : Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet

Association POINTUS ET PATRIMOINE

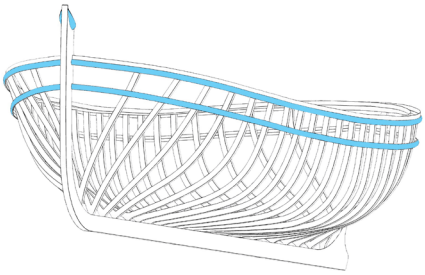

Route du Cap Cépet - Les Iris
83 430 Saint-Mandrier-sur-Mer
06.89.08.74.30
Mail : appstmandrier@sfr.fr
http://www.pointusetpatrimoine.fr
Facebook : Pointus et Patrimoine

MOUCLADE DE LA SAINT PIERRE

Notre délicieuse Mouclade 2022 a eu un énorme succès. Nous avons tout vendu en deux heures. Nous avons eu nombreuses félicitations pour l'organisation et la qualité des produits par des Mandréens, Varois et touristes.
Merci pour vos compliments.
Nous tenons à remercier également nos adhérents qui nous ont aidés avant, pendant et après la mouclade, ainsi que le soutien de la municipalité.

VIRE VIRE 2022

Pour la 2ème fois, nous avons organisé le Vire Vire qui s'est déroulé les 23 et 24/07.
Sa préparation a demandé beaucoup d'efforts mais a rencontré un franc succès auprès des équipages grâce à la dynamique de nos adhérents et au soutien de la municipalité.

Nous avons accueilli les premiers pointus le samedi matin ; le soir, les équipages ont eu la traditionnelle mouclade/frite avec, comme dessert, une délicieuse tarte aux pommes de la boulangerie la Mouna.

Le dimanche matin après un casse-croute, une flottille de superbes bateaux traditionnels avec leurs voiles latines venus de Sanary, Bandol, la Seyne, Toulon et ceux de Saint-Mandrier avec notre pointu, le Diogène, est sorti pour une balade en mer.

Le dimanche midi, « Christouline » avait préparé une succulente soupe au pistou pour plus de 100 personnes.

Nous avons eu de nombreux remerciements et félicitations des différents équipages pour la bonne organisation et l'ambiance qui a régnée durant ces deux jours de Vire Vire 2022
Vivement l'année prochaine.

"Sauvegardons les pointus de Saint-Mandrier en adhérant à Pointus et Patrimoine"

Venez rejoindre notre association ! Vous serez les bienvenus !

Gérald **POLITO**
Président

Association **FESTIVE** de la Presqu'île

PAELLA DU MERCREDI 13 JUILLET

Une centaine de personnes ont partagé une paella le 13 juillet. Repas excellent et bonne ambiance, sous la houlette de Jacky, DJ.

Les responsables seront présents lors du Forum des Associations et présenteront les prévisions pour l'année prochaine.

Les Activités, Couture, Scrapbooking, Cartonnage, reprendront à partir du mercredi 14 septembre 2022, dans la salle Myrte.

Permanence du bureau, tous les mercredis, de 10h à 12h, salle Myrte.
Vide-Grenier, le dimanche 18 septembre, de 7h à 17h, parking Saint Asile.
Les inscriptions ont lieu le mercredi qui suit le dernier vide-greniers.

Yolande **ANYCA**

DOJO **KARA-TSUKI**

Comme il l'avait indiqué en 2017 lors de l'ouverture de la section Karaté au dojo de Saint-Mandrier, le Sensei (professeur diplômé d'État) a eu le privilège de révéler à ses élèves la "connaissance" du karaté que l'on ne trouve dans aucun manuel technique.

Ce qui a permis à Monsieur le Maire et à de nombreux parents présents au dojo le 30 juin dernier, de découvrir cet art martial efficace, exprimé par les jeunes élèves méritants qui ont reçu ainsi leur grade, matérialisé par leur ceinture, bleue, orange, jaune.

Reprise des cours, mercredi 14 septembre à 16h15, jeudi 15 septembre à 19h15.
Des cours particuliers pourront être envisagés.

Contacts: 06 80 85 40 50
diacorsica@orange.fr.

François **TAGLIAFERRO**
Sensei et Président du club KARA-TSUKI

GYMNASTIQUE Volontaire

La rentrée de la GV aura lieu lundi 12 septembre 2022.

Les inscriptions pour cette nouvelle année se dérouleront de la façon suivante :

- Jeudi 9 septembre de 15h à 18h et lundi 12 septembre de 16h à 18h, terrasse Marc Baron ;
- Lundi 12 septembre, à partir de 10h, salle Myrte au Pin Rolland ;
- Vendredi 16 septembre à 13h30, salle Lanerière pour le cours GV Santé.

6 heures seront assurées par Patricia, 4 heures par Valérie, en cours doux, tonique, Pilates, Seniors, Santé.
A bientôt et bonne rentrée sportive.

Yolande **ANYCA**
Présidente

L'ANFEM

Belle réussite avec nos 68 234 km offerts pour les blessés par l'ANFEM au niveau National.

La délégation de Saint-Mandrier a parcouru 5 487 Km fournissant un très bon score après Bordeaux, Rennes et Toulon.

L'édition 2022 de l'opération "**Avec Nos Blessés**" ayant pour thème "**Solidarités avec les blessés des armées**", s'est déroulée le 25 juin, en présence du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Pierre SCHILL et de Tony Estanguet, parrain 2022 (Président de Paris 2024 mais aussi Triple Champion d'Europe, triple champion du monde et triple champion olympique).

L'ANFEM sera présente au Forum des Associations mandréennes et à la 21ème édition du forum de rentrée des familles de la Base de Défense de Toulon qui se tiendra à l'Escale Ronarc'h, les vendredi 9 et samedi 10 septembre 2022. Elle y présentera ses divers ateliers lors de son goûter de rentrée, le mercredi 7 septembre à 14h30 au square Marc Baron.

anfemsaintmandrier@gmail.com
07.83.67.18.87

Isabelle **ROS-DEFRANCE**
Déléguée de l'ANFEM Saint-Mandrier

L'École de DANSE

Si vous aimez la danse et que vous recherchez une structure familiale et professionnelle, des cours adaptés pour enfants et adultes, des professeurs diplômés d'État, passionnés par leur métier et capables de développer le potentiel de vos enfants ou tout simplement permettre à chacun de passer de bons moments dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec de beaux spectacles en fin d'année, n'hésitez pas à nous contacter !

L'École de Danse de Saint-Mandrier, propose des cours de Classique et Pilates avec Cécile Ferri, du Modern Jazz avec Angélique Pialat, du Street Dance et Cabaret avec Manon Antonelli, du Hip-Hop avec Thomas Saurin, de la Salsa Bachata avec Carine Chaudy et cette année, une nouvelle discipline le Hatha Yoga avec Nancy Aurélia.

Nous vous attendons à partir du mardi 6 septembre à la salle de danse. Venez essayer, cours d'essais offerts.

École de Danse de Saint-Mandrier : danse.stmandrier@gmail.com ou 06.15.87.24.15/ 06.24.75.44.17

Yannick **DEIAS**

Les SAUVETEURS EN MER ont reçu un nouveau moyen d'intervention

Certains Mandréens l'auront peut-être remarqué, la station SNSM de Saint-Mandrier a reçu, début mai, un nouveau moyen. Ce nouveau bateau, un semi rigide de 6,50 mètres, vient remplacer la SNS 429. Après 22 ans de service pour plus de 200 interventions et de multiples assistances maritimes, il était nécessaire pour la station de se munir d'un moyen de sauvetage plus moderne et plus performant.

Après une première phase d'essai et de prise en main, le bateau a été déclaré opérationnel pour le sauvetage.

Cette montée en puissance sur le plan matériel s'accompagne d'une montée en puissance de l'équipage.
Ainsi, 10 sauveteurs ont été formés depuis le début de l'année, tant en secourisme que pour les opérations en mer. Nous comptons 5 personnes en secourisme (PSE1 et PSE2), 3 patrons (Navigation opérationnelle et Opérations Search & Rescue) et enfin, 2 sauveteurs nageurs de bord (SNB1). D'autres stages sont prévus après la saison estivale.

Ce nouveau semi rigide, baptisé "Rascas" représente un investissement très lourd pour la station. Aussi, une cagnotte en ligne a été ouverte.

Pour faire un don, vous pouvez suivre ce QR Code.

Le bureau de la **SNSM**

Ça se passera en **SEPTEMBRE...**

LES EXPOS